

Le Vignois, nouveau poumon vert de la vallée du Croult

Victime de la mauvaise réputation des rivières, le Croult fut, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, canalisé afin de limiter le risque d'inondation.

Le canal en béton du Croult comportait un rétrécissement lors de son passage à proximité du quartier du Vignois. Le ruissellement des eaux n'était plus adapté à son écoulement. Régulièrement, par forte pluie, des maisons du quartier étaient touchées par des inondations.

C'est pour remédier à ce problème que le Siah (Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique) des vallées du Croult et du Petit-Rosne a choisi de dévier le cours d'eau de son lit.

principales sont de limiter le risque d'inondation et de lutter contre les pollutions, a décidé, en étroite collaboration avec la Ville de Gonesse, de restaurer le Croult dans son lit d'origine. Ce qui a été fait le 13 septembre 2018.

À côté de cet aménagement, il a été créé une zone d'expansion de crue, avec des berges naturelles et végétalisées avec des espèces végétales aquatiques et semi-aquatiques. L'écoulement, permet la présence de zones d'eau favorisant la reproduction de certaines espèces animales. Des îlots de verdure dans les bassins en eau procurent des habitats pour la faune ainsi que des zones de reproduction. Des



Le Croult a retrouvé son lit naturel. Un aménagement a été fait créant un nouvel espace vert.

espaces verts et arborés facilitant l'installation d'espèces inféodées à ces milieux (insectes, oiseaux, etc.), viennent ainsi compléter la biodiversité aquatique.

L'ambition du site du Vignois

correspond précisément aux objectifs de retour au bon état écologique des rivières, fixé par la loi sur l'eau.

F.C.